

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/10/22-06

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 22 octobre 2019,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu le code de l'Éducation,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 03 octobre 2019 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Fonds d'Intervention Pédagogique – Appel à projets 2020

Le conseil d'administration approuve l'appel à projets 2020 du Fonds d'Intervention Pédagogique tel qu'annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée avec 19 voix pour et 5 absentions.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 24

Fait à Marseille, le 22 octobre 2019

Simone BONNAFOUS
Administrative Provisoire
d'Aix-Marseille Université

